MEDICAMENTS.

SALSEPAREILLE DE BULL.

En quart de bouteille et d'une force six fois supérieure à la plus pure Salsepareille de Honduras, et d'importation [illegible] préparation semblable, faite en Amérique.

Prix $1 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.

Il a été reconnu depuis plusieurs années que, la Salsepareille pure et préparée d'une manière convenable, était une panacée universelle pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des humeurs spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que l'EXTRAIT DE LA SALSEPAREILLE DE JOHN BULL est aujourd'hui le seul remède de ce genre, d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille, employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agents chimiques avant d'être ensuite mise en œuvre, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La salsepareille de **Bull** contient également des extraits de plusieurs plantes médicinales, et de cette combinaison résulte L'AGENT CURATIF LE PLUS ACTIF QUI AIT ENCORE ÉTÉ DONNÉ AU MONDE.

Cette médecine employée selon la formule, guérit invariablement les maladies suivantes: Scrofules, Cancers, Tumeurs, Éruptions sur la peau, Érysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et les jointures, [illegible] les plaies et Ulcères, Gonflement des glandes, Syphylis, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladies résultant de l'emploi du mercure, [illegible] douleurs de côtés et d'épaules, débilité générale, [illegible] Constipation, Mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phthisie. Irrégularités chez les femmes, abattement d'esprit, migraines, transpiration, imprudences, maladies chroniques de la constitution, &c. Ce remède est un tonique très agréable à boire, et un excellent purgatif, supérieur au BLUE LICK, à la poudre de Seidlitz ou à l'eau de Seltz.

BONS TÉMOIGNAGES.

Le OHIO STATE JOURNAL s'exprime ainsi sur la Salsepareille de Bull.

« ELLE N'A PAS D'ÉGALE. » Cette assertion n'est point exagérée. Les effets miraculeux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis leur mois que cette salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait l'usage attestent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

Les médecins avouent aujourd'hui que la Salsepareille de Bull est la merveille du monde. [illegible]

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires de la **Salsepareille de Bull**:

Louisville, 31 mai 1849.

Mr. JOHN BULL, Monsieur, — J'ai longtemps souffert d'une forte douleur au foie, ainsi que de migraines. J'ai essayé sans succès toutes les Salsepareilles, heureusement la vôtre m'a été indiquée, et trois bouteilles m'ont apporté plus de soulagement que toutes les autres [illegible]. Je recommande donc avec plaisir votre remède à toutes les personnes affligées.

AGRÉEZ, &c., F. H. OWEN.

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie, [illegible] apprendront par là ce qu'elles [illegible] espérer.

M. J. BULL — Monsieur, — J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai souffert tout ce que l'on peut souffrir. J'ai essayé tous les remèdes; enfin, je [illegible] ma guérison lorsque l'on m'engagea à employer votre Salsepareille. Je le fis, et depuis ce moment, mon rhumatisme a disparu, et ma santé est complètement [illegible] pour vous témoigner ma reconnaissance [illegible].

ISHAM BRIGGS.

[illegible] 2 mai 1848.

Mr. BULL, [illegible] Salsepareille avec le plus grand [illegible]

[illegible]

W. T. PRENTISS, M. D.

Lewisport, Ky. [illegible] 1847.

[illegible]

MALADIES DES FEMMES.

[illegible]

MM. LES [illegible] TÉMOIGNAGES.

[illegible]

Dr. JAS M. MOORE.

[illegible]

M. FYLES, M. D. [illegible]

[illegible]

Towsend [illegible]

[illegible]

SARSAPARILLA

SALSEPAREILLE DE SANDS,

en quarts de bouteilles,

Pour purifier le sang et pour la guérison de la scrofule ou mal de roi, maladies causées par le mercure, les rhumatismes, éruptions de la peau, ulcères, maladies de foie, dyspepsie, bronchite, la pierre, consomption, fièvres, maladies de femmes, érysipèles, manque d'appétit, bourgeons, boutons, débilité générale, &c.

CETTE préparation a subi l'épreuve de plus de 14 ans d'expérience, depuis le moment où elle a été offerte au public. Pendant ce temps de nombreuses contrefaçons ont été tentées, qui toutes fondaient leur droit à la confiance publique sur les vertus curatives renfermées dans la racine de la salsepareille, dont la renommée et l'usage universel se sont établis à la suite des cures merveilleuses opérées par la présente préparation. Quoique la racine de Salsepareille en forme la base, elle renferme néanmoins d'autres principes curatifs extraits de divers végétaux de prix, des vertus, et c'est à la manière particulière et scientifique de combiner ces différents éléments que doit être attribué le succès de la préparation.

Maladie de Foie et Scorbut.

New-York, 27 juillet 1849.

MM. A. B. & D. Sands. — Messieurs. — Les expressions ne peuvent que faiblement exprimer ma reconnaissance, en vous annonçant que ma femme a été parfaitement rétablie par l'usage de votre précieuse salsepareille. Elle était affligée d'une grave maladie cutanée qui s'étendait sur toute la surface du corps: la tête, la figure et le corps étaient écaillés, les cheveux tombaient en grande quantité et lorsqu'elle marchait elle éprouvait des douleurs horribles. Elle souffrait aussi depuis longtemps d'une maladie de foie et d'une débilité générale. Les médecins tant d'Europe que d'Amérique ayant épuisé tous les remèdes connus sans pouvoir la guérir ni même la soulager, elle se décida heureusement à faire usage de votre salsepareille. La maladie avait dégénéré en scorbut et tout le système était dérangé. Mais après avoir usé votre salsepareille pendant six semaines, et en avoir pris moins de douze bouteilles, la guérison a été si complète qu'elle jouit maintenant d'une excellente santé. Mon but en vous adressant cette communication est de faire savoir à tous ceux qui ont souffert comme elle, à qui ils pourront s'adresser pour obtenir une guérison complète. Ma femme se joint à moi, &c. FERRIER NAZER.

Ville et Comté de New York, ss. — Ferrier Nazer, après avoir été dûment assermenté déclare que le document qui précède est signé il y a quelques mois en original authentique. Fait et assermenté devant moi le 28 juillet 1849.

C. S. WOODHULL, maire.

Extrait d'une lettre reçue d'un médecin du Maryland.

Cambridge Md. 5 octobre 1850.

Messrs. Sands,

Messieurs — Ma petite fille était affligée depuis quelque temps de maux de tête et des yeux et en faisant usage de votre salsepareille elle a été parfaitement guérie: plusieurs autres médecines et salsepareilles n'avaient produit sur elle aucun soulagement. En ayant fait moi-même usage et reconnu sa valeur, je la recommande particulièrement de préférence à toute autre; elle a des vertus que nulle autre ne possède. Je suis persuadé que ceux qui en font usage n'en manqueront pas d'en ressentir les effets [illegible].

Je suis respectueusement, &c.

J. FLINT, M. D.

Préparé et vendu en gros et en détail par **A. B. & D. Sands**, droguistes et chimistes, 100, rue Fulton, entre [illegible] William, New York. Vendue aussi par presque toutes les pharmacies des États-Unis et du Canada: Prix: $1 la bouteille, 6 bouteilles pour $5.

A vendre par **Sickles & Co., H. Kennedy, F. P. Ducongé, J. H. Wright & Co., L. J. Dutilhe, Graw,** Nouvelle-Orléans; **J. Tucker,** Mobile, et **P. H. M. Graw,** Natchez. 7 janv—1m3fa

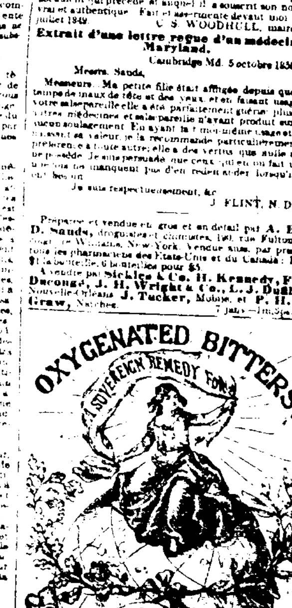

LE CÉLÈBRE

BITTER OXIGÉNÉ

SANS ALCOOL

Est un remède infaillible contre

La Dispepsie

Dans toutes ses formes.

TELLES que [illegible]

[illegible]

Le Dr. GEORGE B. GREEN, propriétaire, Windsor [illegible]

REED, BATES & AUSTIN, Droguistes en gros, [illegible] Boston, Agents généraux.

[illegible] A vendre à la Nouvelle-Orléans chez

J. WRIGHT & Co.,

151, rue Chartres.

Attention.—Chaque bouteille du véritable **Bitter Oxigéné** [illegible] REED, BATES ET AUSTIN [illegible]

VÉRITABLE

HUILE DE FOIE DE MORUE.

[illegible]

I Σ Φ

GOUTTES Grecques de FANCHER.

[illegible]

Fancher [illegible]

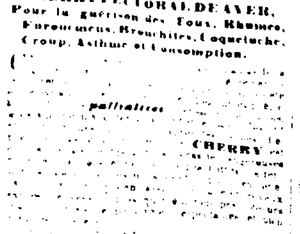

CHERRY PECTORAL DE AYER,

Pour la guérison des Toux, Rhumes, Enrouements, Bronchites, Coqueluche, Croup, Asthme et Consomption.

[illegible]

palliatives

[illegible] **CHERRY** [illegible]

[illegible] **Cherry Pectoral** de **AYER** [illegible]

[illegible] **Cherry Pec**[illegible]

[illegible] **Pectoral** [illegible]

[illegible] **Cherry Pectoral** [illegible]

[illegible] **Cherry Pec**[illegible]

[illegible] UNDERWOOD.

Dr. FRYER, Docteur Indien,

GRADUÉ récemment du jardin botanique de la nature et du collège médical du [illegible] dans [illegible] la profession de [illegible] l'étude des herbes [illegible]

Le bureau est ouvert de 6 heures A. M. à 9 heures P. M.

Les ordres affranchis contenant $5 seront promptement remplis.

Résidence et cabinet, rue des Français, No 33, 3me Municipalité, Nouvelle-Orléans.

22déc—1m W. K. P. FRYER, Docteur indien.

WHISKEY Monongahela — [illegible] vieux et supérieur, en magasin et à vendre par

CONVERSE & Co.,

97, rue Tchoupitoulas.

Raffinerie à vapeur de Belle Chasse.

SUCRE raffiné en pains, écrasé et en poudre, de qualité supérieure, à vendre par

JUAN Y DE EGANA, 47, Bienville.

AVIS MUNICIPAUX.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—[illegible] Lundi 22 décembre 1851.

Considérant qu'un grand nombre de marchands de la rue de Chartres se plaignent des tentes, des poteaux et des enseignes qui encombrent la devanture des magasins de leurs voisins, les privent de jour, l'air, et leur portent le plus grand tort en empêchant leurs magasins d'être vus avec avantage;

Résolu qu'après la promulgation de ces résolutions, il ne sera plus permis de placer ou de faire placer sur la devanture des magasins de la rue de Chartres, depuis la rue St Louis jusqu'à la rue du Canal, des tentes, des auvents en bois et d'autres objets d'une apparence désagréable et nuisant aux voisins qui en ont pas.

Résolu qu'il est défendu de faire placer des poteaux, les colonnes en fer ou en bois sur la devanture des magasins de la rue de Chartres, depuis la rue St Louis jusqu'à la rue du Canal.

Résolu qu'il sera du devoir du voyer de la Municipalité et du commissaire du premier district, conjointement ou séparément, de notifier tous les marchands de la rue de Chartres depuis la rue St Louis jusqu'à la rue du Canal, d'avoir à faire enlever, dans un délai de dix jours, les poteaux, tentes et enseignes qu'ils ont fait placer, et si après le délai de dix jours accordé les dits objets ci-dessus mentionnés ne sont pas enlevés, le dit voyer et le dit commissaire devront les faire enlever.

Résolu qu'il est permis à tout marchand de faire placer une enseigne sur la devanture de son magasin, pourvu que la dite enseigne soit placée à une élévation de vingt pieds au-dessus du trottoir.

Résolu qu'après la promulgation des présentes dans la gazette officielle, toute personne qui en violera les dispositions, sur la plainte du commissaire ou de toute autre personne, devant un des juges de paix de la Municipalité No Un, et sur conviction du fait, sera passible d'une amende qui ne sera pas moindre de $25 et qui n'excédera pas $75. Il devra en outre payer les frais de Cour et les frais pour faire enlever les objets ci-dessus mentionnés.

Résolu que le maire est et demeure prié de faire publier pendant trente jours dans la gazette officielle les résolutions qui précèdent.

Signé: J. GENOIS, Recorder.

Pour copie conforme,

L. A. ST-CERAN.

30 déc—30 f.

GRAND CHOIX DE PIANOS.

Au prix coûtant pour cause de Liquidation.

A. PERIER,

Rue Royale 130, entre St-Philippe et Ursulines.

UN magnifique assortiment de pianos des fabriques de **Pleyel** et **Erard**, système et crampon en fer, breveté.

Pianos picolo en palissandre, de 6 3/4 octaves à 7 octaves, à $200, $225 et $250

Pianos Pleyel et Erard, grand format, à $500, $550 et $600.

A. Perier, sur le point de partir pour France et le Nord, prévient ses clients qu'il se chargera de toutes les commissions de Pianos Pleyel et Erard qui lui seront confiées.

Orgues Harmoniums à trois registres, à vendre de $100 à $150

Pianos à gage, sur lesquels quelqu'un qui ne sait pas la musique peut exécuter, dans une seule leçon, tous les airs de polka, mazurkas, etc. La glace permet à l'exécutant de voir le mouvement du mécanisme et de marquer sur les copies.

20déc

J. GAUDIN,

RUE ROYALE **104,**

***entre les rues* St-Louis et Conti**

VIENT de recevoir de France un assortiment de pianos des premières manufactures, se composant de pianos picolo d'ERARD & PLEYEL, et autres facteurs de renom, ainsi que des pianos à queues, tous fabriqués pour le climat de la Louisiane, et à vendre à des prix raisonnables.

M. GAUDIN garantit ses instruments sous tous les rapports et se charge des ACCORDS et des réparations de pianos, et fait également des échanges sur les vertes qu'il fait. 20déc—3m

Schneider frère,

89, *rue Royale.*

Avis au public musical.

LES soussignés, importateurs de pianos et d'instruments de musique en général, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis qu'ils ont maintenant complété leur assortiment de **pianos** et d'autres instruments de musique, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés et à des termes accommodants, contre bon papier de la ville.

Ils appellent l'attention particulière des amateurs et dilettanti sur un nouvel instrument de musique, désigné sous le nom de "Harmoniphon", ou **Piano-Orgue**, dont on peut se servir séparément, soit comme piano seul, soit comme orgue seul, soit conjointement selon le besoin, ou selon le goût de l'exécutant. Cet instrument se distingue aussi bien par la beauté de ses sons, que par son élégance extérieure, et offre surtout le grand avantage, (non atteint jusqu'à présent) que quelque pianiste que ce soit, peut jouer ces airs d'orgue, et même de pouvoir accorder les languettes métalliques, produisant les sons de l'orgue, avec une extrême facilité, et dans très peu de minutes au Diapason, qu'on peut désirer.

Cette utile et nouvelle invention, les soussignés la réclament comme la leur, ayant obtenu pour icelle des patentes pour les États-Unis à Washington City, en date du 27 septembre 1842, et pour la France à Paris le 28 avril, même année.

Messieurs les artistes et amateurs ainsi que le public en général, sont respectueusement invités de venir l'examiner.

Comme preuve convaincante du mérite de leur invention, les soussignés ont obtenu la permission de se référer aux personnes bien connues de cette ville et d'étranger dont suivent les noms:

IGNACE PLEYEL & Co., Paris.

J. CHICKERING, Boston.

HENRY ERBEN, NUNS & CLARK, WM. DUBOIS, — New York.

MME P. BOYER, F. JOHNS, J. GARIC, TH. DE LA HACHE, — Nouvelle-Orléans.

Comme un tribut de reconnaissance offert [illegible] une médaille d'or aux dix décidé, M. G. P. Manouvrier, a bien voulu et fait cette villa pour son talent musical, les soussignés se plaisent à dire que la patente obtenue par eux à Washington est due en grande partie aux efforts de cet ami, et à la manière dont il a su faire ressortir les avantages de cette invention auprès du département des Patentes.

Les soussignés offrent aussi en vente un grand assortiment de Pianos à [illegible] ...Pleyel & Co. de Paris, fabriqués expressément pour ce climat, de grandes [illegible]

Aussi, les soussignés pouvant, sans crainte de compromettre, offrir une pleine garantie pour tous ces instruments de ce genre qu'on voudra acheter chez eux.

Pianos de seconde main à vendre et à louer.

SCHNEIDER FRÈRES,

No 89, rue Royale, vis-à-vis de la Banque de la Louisiane.

20déc—1m 3 p s ap ab

PIANOS

D'ERARD & PLEYEL

W. HARTKOPF

Rue Royale 122, entre Toulouse et St-Pierre.

AI l'honneur d'annoncer au public son retour d'Europe et d'offrir à vendre des PIANOS d'ERARD & PLEYEL de qualité supérieure, qu'il a choisis lui-même dans les manufactures à Paris, et qu'il a fait disposer de façon à résister à toutes les variations de température de ce climat.

Reçu par le navire Emperor, SIX PIANOS D'ERARD.

TROIS PIANOS obliques, à trois cordes, en palissandre sculpté.

UN PIANO oblique, grand format, 7 octaves, de genre nouveau.

DEUX PIANOS droits, système Erard.

Un grand assortiment de Pleyel & Erard, arrivé par le Lemuel Dyer.

M. HARTKOPF se chargera comme par le passé des réparations et accords de pianos.

AUSSI — PIANOS A LOUER ET ÉCHANGES.

29 oct

TH. MOREAU,

RUE ROYALE, **151,** ENCOIGNURE TOULOUSE.

Magasin de Parfumeries et de Fantaisie, et salon de Coiffures pour Hommes.

RUE ST-CHARLES, No **36.**

REÇU par les navires Emperor, Gertrude et Lemuel Dyer, du Havre, les articles suivants:

Chemises en fil, fine de Paris, chemises couleurs, de coton blanc et couleurs, pour enfants.

250 douzaines chaussettes coton et fil d'Écosse, blanc et écru.

150 douzaines chaussettes coton et fil d'Écosse, couleurs, rayées et ombrées, bas et chaussettes pour enfants et fillettes.

75 douzaines gilets et caleçons flanelle, unie et croisée.

75 douzaines gilets et caleçons en coton blanc et écru, caleçons de toile, à ceintures assorties de la [illegible]

50 douzaines guêtres pour hommes, couleur et fantaisie, Elbœuf.

200 douzaines gants Jouvin, pour hommes et pour dames.

Un riche assortiment de porcelaines et cristaux, tels que vases Japon, pendules vieux Sèvres, statuettes bizarres, flacons à odeur, boîtes à poudre, nouveau genre, encriers tête à tête, verre d'eau, etc.

Un beau choix se composant de cravates fantaisie, carrées, cravates longues, du Joinville, foulards de Inde, mouchoirs batiste, unis et à vignettes, cols de chemises, bourses brodées, bourses au crochet, sacs velours, riches, pour dames, bourses en peau de daim, porte-monnaie riches et ordinaires, porte-cigarettes, porte-cigares cuir de Russie et au crochet, bretelles, jarretières, etc., etc.

Un grand assortiment de cannes et parapluies.

Une forte partie de rubans unis et façonnés, nouveauté, pour chapeaux de dames, au-dessous du cours, rubans de velours uni et épinglé, toutes couleurs.

Bracelets velours, boucles et garnitures de bracelets, acier fin et ciselé.

700 livres laine de Berlin, pour tapisseries, toutes couleurs, chaises, pantoufles, échantillons, cannevas, dessins de Berlin, au crochet, articles et accessoires pour la broderie.

Mercerie, passementerie, fournitures pour modistes et couturières.

NOTA.—Th. Moreau prévient les dames qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de cheveux, bandeaux, nattes, frisettes, etc., etc. Une spécialité de parfumerie fine.

Occasion.—UNE FORTE PARTIE de chemises toile pour hommes, à vendre à 30 pour cent au-dessous. 25 oct

Compagnie de la Poudre du Hazard

C. T. BUDDECKE & CO.,

Agents, rue Tchoupitoulas, No. 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelle que soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais elle est d'une considérable supériorité à toutes les autres marques; ayant acquis la préférence partout où elle a été introduite et où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des États-Unis. Tous colis desquels on ne sera pas satisfait seront repris, et les frais et dépenses seront remboursés. Nous avons toutes les qualités en tonnelets, en barils, demi-barils et quarts, ainsi qu'en caisses en fer-blanc, très convenables pour ce marché. N'importe quelle quantité sera délivrée aux prix réguliers à bord des steamboats ou à tout autre endroit, sur un ordre laissé à notre magasin.

2 déc—1an C. T. BUDDECKE & CO., 100, Tchoupitoulas.

MAGASIN DE SELLERIE

DE

Newark, N. J.

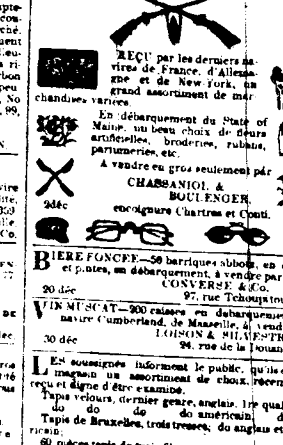

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasins, manufacturiers et importeurs de sellerie et tout article dans ce genre, ont constamment en mains un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, harnais et brides, peaux de sangliers, outils de sellerie et autres articles.—Rue du Canal, No 15.

30 déc—ab ANDREW G. BULL & CO.

REÇU par les derniers navires de France, d'Allemagne et de New-York, un grand assortiment de marchandises variées.

En débarquement du State of Maine, un beau choix de fleurs artificielles, broderies, rubans, parfumeries, etc.

A vendre en gros seulement par

CHASSANIOL & BOULENGER,

encoignure Chartres et Conti.

2déc

BIÈRE FONCÉE—50 barriques abbots, en quarts et pintes, en débarquement, à vendre par

CONVERSE & Co.

20 déc 97, rue Tchoupitoulas.

VIN MUSCAT—200 caisses en débarquement du navire Cumberland, de Marseille, à vendre par

LOISON & SILVESTRE,

30 déc 24, rue de la Douane.

LES soussignés informent le public, qu'ils ont en magasin un assortiment de choix, récemment reçu et digne d'être examiné.

Tapis velours, dernier genre, anglais, 1re qualité, do do do américain, do

Tapis de Bruxelles, trois tresses, do anglais et américain;

60 pièces tapis de trois 8/4, convenables pour bibliothèques, salle à manger, &c;

Trois plis impérial, dessins nouveaux, 1re et 2de qualités;

300 pièces tapis ingrain, superfin, fin et commun.

Toiles cirées.

De 3 pieds sur 24, pour salles et chambres, de toutes grandeurs. Le posage sera fait dans le plus bref délai.

Rideaux.

Brocatelle riche fil, couleurs assorties;

Soies et franges damassées, dito, dito, nouvelle façon;

Franges et cotons, dito dito dito

Rideaux en mousseline et dentelle;

Corniches de fenêtres, riches et du meilleur goût;

Couvertures pour tables et pianos;

Couvertures de Marseille, 1re qualité;

Granits, rideaux de fenêtres, Calico, &c.

Notre assortiment est probablement ce qu'il y a de mieux en cette ville.

CRITTENDEN & DAMERON,

2 oct—ab 26—27, Douane.

RIZ de la Caroline—150 boucauts, à vendre par

B. VALLS, 73, [illegible]

INSTITUTIONS.

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

Anciennement tenu par Mme LHÉRIS,

Rue Bourgogne entre Bienville et Douane.

Année 1851-52.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de **l'hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.**

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins vastes, et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'Instruction est donnée également en **anglais** et **en français**: elle est variée, complète et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé; cinq dames, **arrivant de Paris**, sont chargées de l'enseignement **des classes françaises**, et du **Piano.** Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de **Mme Lelris**, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays: cet enseignement est sous la direction de **Mme M. Dearnaux**, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs **sciences et lettres** sont professés par **M. W. Adam**, précédemment professeur à **Harvard College, Cambridge, Mass.**

Outre les cours de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un **cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instruments à cet usage**; ce cours sera dirigé par **M. C. M. Sears, de l'Université de la Louisiane.**

La musique (piano, harpe, solfège et chant), est sous la direction de **Mme Dearnaux** et de trois autres dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé **par Mlle Calvé.**

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par **M. Elie,** premier violon du Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par **Mme Augelies.**

L'éducation morale et religieuse reçoit sous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr l'archevêque, est chargé de **l'instruction religieuse**; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux **la connaissance et la pratique du devoir.**

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS,

Dirigé par Mme E. DERON,

Nouvelle Orléans, rue St Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

[ANNÉE SCOLAIRE 1851—52.]

CETTE institution, qui depuis douze ans a suivi une progression constante d'agrandissements et de prospérité, a recommencé ses cours depuis le 1er septembre.

Mme Deron, ancienne élève, et professeur de la maison royale de St-Denis, graduée de l'Université de France, s'est efforcée de profiter de l'expérience qu'elle a acquise aux États-Unis, pour mettre son établissement au premier rang des maisons d'éducation de l'Amérique.

Mme Deron, exclusivement dévouée à ses élèves, s'applique non seulement à cultiver leur esprit, mais elle s'attache aussi à former leurs cœurs. — Elle met très fortement à ce que les jeunes personnes qui lui sont confiées soient remarquées par les qualités précieuses qui constituent une bonne éducation, telle que l'esprit d'ordre et de bonne tenue, la douceur du caractère et la solidité du jugement, la douceur des habitudes et la distinction qui des manières qu'une [illegible] ... (appel à l'aide d'un mot, la grâce réservée et l'élégance décente des manières.—Afin d'obtenir ces résultats, **Mme Deron** a toujours pris pour auxiliaire la fermeté jointe à la douceur, l'emploi constant des moyens d'émulation, et surtout les récompenses pour la régularité des devoirs et l'application. Elle est secondée par **Mlle J. Deron,** sa belle-sœur, qui a toujours suivi avec elle la carrière de l'instruction: ces deux dames veillent avec le plus grand rôle aux progrès journaliers des élèves.

Le local connu est cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus salubres de la ville, les dortoirs sont vastes et bien aérés, donnant sur des jardins; il y a une belle cour, un préau à l'abri du soleil, destinée aux récréations.

L'enseignement général de l'Institut St-Louis a lieu à la fois en Anglais et en Français; il embrasse toutes les degrés et toutes les branches qui constituent l'instruction la plus achevée pour les demoiselles. La langue anglaise est l'objet d'un soin tout spécial: les élèves cependant sont tenues dans leurs rapports, soit entre elles, soit avec les professeurs, de parler EXCLUSIVEMENT l'anglais.

M. Orton, attaché à l'Académie depuis sa fondation, consacre une grande partie de son temps à donner aux élèves des classes supérieures une connaissance approfondie de la langue et de la littérature anglaise; les autres classes sont confiées à de bonnes maîtresses d'étude américaines.

Mme Deron s'est réservée la direction des classes françaises; elle s'est de plus assuré le concours d'un excellent professeur de hautes sciences, M. H. Jegou, qui partage avec M. H. Deron et mesdames Deron le soin des diverses classes françaises.

La langue espagnole fait également partie des études.

Pour l'instruction religieuse, M. l'abbé Thoonier, dont le zèle est si justement apprécié, continue de préparer les élèves à la première communion dans la chapelle de l'Institut.

Musique.—Les études musicales sont l'objet d'un soin spécial. Mme Lavillebeuvre, artiste d'un ordre très élevé, est attachée à l'institution en qualité de professeur de piano et de harpe. Les cours de musique vocale sont également faits par un des meilleurs professeurs de la ville.

Cette institution a adopté comme moyen d'émulation des examens mensuels de musique, auxquels les parents de ses élèves sont invités à assister.

Il y a un professeur de **Danse** attaché à l'établissement.

17 sept

Éducation Classique et Générale.

COLLÈGE ST-CHARLES,

PAROISSE ST-CHARLES (LOUISIANE.)

CE collège tenu [illegible] ans par **M. J. Clark**, vient de passer sous la direction de **M. J. C. Macé.**

Le but de cette institution est de porter l'éducation à un niveau plus élevé et de faire cesser la nécessité où se trouvaient les parents d'envoyer leurs enfants chercher une instruction solide hors de la Louisiane.

Situé à 12 milles de Carrollton, sur la rive gauche du Mississipi et directement en face de [illegible] l'État, l'institution se recommande par sa position même et la pureté de l'air. Nous n'y avons été épargné pour assurer aux élèves une éducation soignée, une excellente santé et toutes les agréments de la vie intérieure.

Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation complète et dirigée dans le sens des élèves qui les langues **latine, grecque, anglaise, française** et les **mathématiques**, etc.

Prix de la pension—**300 par an.**

[illegible]

(N. B.) M. Ducatger, [illegible] de toutes communications pour M. J. Macé.

4 nov—1an

COLLÈGE DE LA LOUISIANE,

Rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

DIRECTEUR: LOUIS DUFAU

LE Directeur de ce nouvel établissement d'instruction pour la jeunesse de la Louisiane, [illegible]

[illegible]

L'enseignement du collège sera divisé en quatre classes:

Première classe, par mois $12
Deuxième classe, par mois 10
Troisième classe, par mois 8
Quatrième classe, par mois 6

[illegible]

PETIT COLLÈGE.

Pour répondre aux désirs de plusieurs parents, le Directeur recevra des enfants au-dessous de l'âge de 12 ans [illegible]

PENSIONNAIRES ET DEMI-PENSIONNAIRES.

On reçoit dans l'établissement des pensionnaires et des demi-pensionnaires [illegible]

Prix de la pension par mois ..... $25.
Prix de la demi-pension ..... $15.

Pour de plus grands renseignements, s'adresser tous les jours, les dimanches exceptés, au Directeur du collège, rue Dauphine, au siège de l'établissement, que le public est invité à visiter et où l'on trouvera des prospectus.

10 sept.

LYCÉE FRANKLIN,

Rue Royale, Encoignure Hôpital.

CE Lycée est sous le contrôle de deux directeurs St Perry Auchmuty, (A. M. L. L. B.) prof. d'Anglais et de Mathématiques, Pierre Le Besque Jr., (L-é-L.) Prof. de Français, de Grec et de Latin.

Il s'est adjoint pour collaborateurs:

MM. Angel Lano, (B. A.) professeur d'Espagnol.

Chs M. Elwood, (A. M.) principal de l'École Primaire.

Jules Le Besque (B. A.) vice-président de l'École Primaire.

D. Canova, professeur de dessin.

L. Carrière, professeur de musique.

Conditions:

Élèves internes ..... $20 par mois.
Demi-pensionnaires ..... 15 par mois.
Élèves externes ..... 6, 8, 10, selon la classe.

18 sep—1an

Collège de St-Vincent,

Au Cap Girardeau, État du Missouri.

CE COLLÈGE, auquel la Législature de l'État du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé au Cap Girardeau sur le Mississipi, à quarante cinq milles au-dessous de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collège, qui possède, en outre, un [illegible] et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.

Pour plus amples informations, s'adresser à

J. AD. ROZIER, Avocat,

Agent du collège, rue St Charles, No 14.

4sept—1an

INSTITUTION JEFFERSON,

33, *rue Bourbon—Dirigée par* J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Conditions:

Pensionnaires ..... $25 par mois.
Demi-pensionnaires ..... 16 par mois.
Externes au-dessous de huit ans ..... 6 par mois.
Externes au-dessous de douze ans ..... 8 par mois.
Externes au-dessus de douze ans ..... 10 par mois.

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, etc.

Sont payés à part:

Le Latin et le Grec ..... $3 par mois.
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin ..... 4 par mois.
La musique ..... 10 par mois.
La danse ..... 6 par mois.
L'escrime et les exercices militaires ..... — par mois.

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de huit heures et demie jusqu'à trois heures, et de quatre heures et demie jusqu'à six heures.

4sep—1an

INSTITUTION G. BOYER,

148, *rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.*

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles. L'institution établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, pris à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise. L'étude de l'anglais tient la première ligne dans le programme, et se trouve autant que possible, mêlée à toutes les autres études. Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, où l'instruction décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction. La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, ni d'une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves; elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

Branches d'instruction:

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, éléments des sciences naturelles, éléments des sciences philosophiques.

Conditions:

Frais d'études ..... $ 6, 8, 10 par mois.
Demi-pension ..... 15 par mois.
Pension ..... 25 payable d'avance et [par trimestre.
Blanchissage et raccommodage 4
Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau.

Nota.—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier; les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi et de quatre à six heures. 20 sept—1an

VENTES JUDICIAIRES.

—Succession de John Luhre vs. Hebrf, Thering.

DANS la Troisième Cour de Juge de Paix pour la Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée j'ai saisi et j'exposerai en vente publique le mardi 10 janvier 1852, à midi précis, à la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres—

Une certaine portion de terre, située au faubourg Washington, au dessus de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Girod, St-Jean Baptiste, St-Ferdinand et du Port, et étant désignée, par la lettre B sur un plan figuratif déposé au bureau de M. A. Barnett, notaire public et annexé à un acte de partage et hypothécaire entre Henry Thering et Johann Luhre, daté le 6 juin 1850. Ladite portion de terre mesurant, (mesure anglaise) quarante deux pieds et pouces de face à la rue du Port sur cent six pieds, six pouces de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ladite portion de terre ou qui en dépendent.

Conditions de la vente—Comptant au moment de l'adjudication.

13déc—1 en 30 E. N. STRINGER, Constable.

N. Moitié vs Bertrand et Monestier—No 11,533.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable A. Derbès, quatrième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le lundi, 26 janvier 1852, à midi, en mon magasin de dépôt situé rue Royale, entre les rues Dumaine et St-Philippe:

Un lot de meubles et plusieurs autres effets, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant. FRANCIS MOUNEY, Constable.

14 jan

J. J. Montford vs. John—No 11,674.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable A. Derbès, 4e juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le mardi, 27 janvier 1852, à midi, en mon magasin de dépôt, rue Royale, entre les rues Dumaine et St-Philippe:

Un lot de meubles et plusieurs autres effets, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant. FRANCIS MOUNEY, Constable.

14—1en10j

Institution pour les Jeunes Demoiselles. Pensionnat et Externat,

252, RUE DU CAMP.

Sous la direction de Mme MACAULEY.

CETTE institution est sous la surveillance personnelle de Mme MACAULEY. Les hautes classes de littérature, science et haute philosophie, sont professées par M. MACAULEY. Le personnel de professeurs recommandables par leurs connaissances, est chargé de l'enseignement des langues française, espagnole et italienne. La musique, piano, harpe, guitare et musique vocale sont sous la direction d'artistes de premier mérite, ainsi que la danse et le dessin.

Il y a en ce moment huit professeurs attachés à l'établissement, et les directeurs s'efforceront de rendre à tous égards cette maison d'éducation telle que les parents peuvent le désirer pour leurs filles. Ils s'appliqueront surtout à inspirer à leurs élèves des sentiments de pure moralité, à leur inculquer de bonnes manières sans négliger pour cela le développement de leur intelligence, afin de les rendre plus tard utiles à la société.

Les jeunes personnes de la campagne, admises en qualité de pensionnaires, seront traitées par les directeurs plutôt comme leurs propres enfants que comme leurs élèves.

L'institution possède une excellente bibliothèque choisie dans le but d'intéresser les élèves et de leur donner le goût des connaissances gén rales. Les élèves des classes supérieures seront initiées aux mouvements progressifs de la littérature et de la science, et auront à leur disposition des ouvrages et les journaux moraux de l'époque. Elles s'accoutumeront ainsi à méditer sur leurs lectures et à exercer leur jugement.

Un rapport mensuel mentionnant les progrès et la conduite des élèves sera adressé aux parents.

Une classe de latin et un cours de géographie commençant l'usage des globes seront formés le 1er novembre prochain.

On peut s'adresser, pour obtenir les renseignements désirables, aux parents qui ont leurs enfans dans cette institution depuis plusieurs années. Pour plus amples informations voir le prospectus, que l'on peut se procurer en s'adressant au docteur Macauley ou à Mme Macauley.

3janv

EN magasin et à vendre par le soussigné;

50 caisses absinthe suisse, directe importation, marque de V. A. L. et E. Pernod;

40 do kirsch do do
150 paniers guignolet
50 caisses eau verte,
70 do eau de Dantzick
25 do crème de thé,
100 do bitter et peppermint,
250 do liqueurs assorties fines,
200 do do surfines
300 do do superfines,
150 do do extra fines,
200 do curaçao petits et grands modèles,
250 do marasquino do do do,
350 do absinthe de diverses marques,
150 do kirsch do do,
200 do fruits à l'eau-de-vie,
200 do vin ordinaire,
500 paniers amer-tif fine,
375 do do surfine,
150 do do superfine,
150 do do extra fine,
40 barils whiskey Bourbon et Monongahela,
70 barriques vin rouge, pour famille,
25 barriques vin rouge ordinaire; anisette, bitter, peppermint, curaçao, maraschino, etc., etc., pouvant être vendus par tiers.

18 sep. J. ROUMIEU, rue St-Louis, entre Chartres et Levée.

COGNAC. Par Jean Louis, supérieur old cognac, 1796, 3 1/2, 4 1/4, Jean Louis, old cognac 1811 1 1/2, 3 1/4, Maglory, old cognac, 1834, 1 1/2, 3 1/4, A de Mondore, 1840, 5 1/4, J. Laville, 1842, 1 1/2, 4 1/4, John Durand & Cie, la Rochelle, 1782, 1 1/2, 4 1/4, A. L. Rie [illegible] J. J. Erard, 1/4, J. J. Durand, [illegible] J. J. Durand, 1844, 1/4, 1 1/4, J. J. Durand, [illegible] J. J. Durand, 1849, 3 1/2, J. J. Durand, sous les clés de la Douane, et ayant droit au drawback.

12 J & J TARDOS, 31 Vieille Levée.

GENIÈVRE—[illegible] paniers genièvre [illegible] en débarquement du navire Astracan, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.

VINS EN BARRIQUES—[illegible] barriques vin St. Julien, Margaux, St. Julien, St. Estèphe sous les clés de la douane, et ayant droit au drawback.

12. J & J TARDOS, No 31, Vieille Levée.

VIN BLANC EN BARILS—150 barils Haut Sauterne, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

VINS EN CAISSES—1,500 caisses vin St. Emilion, Haut-Brion, St. Julien, Margaux, sous les clés de la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.

VIN BLANC EN CAISSES—150 caisses Haut Sauterne, sous les clés de la douane, et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

VINAIGRE EN CAISSE—90 caisses vinaigre pour familles, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—300 paniers champagne de Duret, Heidsieck, Delas, Bouché, [illegible] sous les clés de la douane, et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

PRUNES—[illegible] caisses prunes en paniers, sous les clés de la douane, et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

TRUFFES—250 caisses truffes de Duffes & Co. de Nantes, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Diogène, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné de tout premier vin de Bergasse:

400 caisses olives Verdales
25 do capres fines,
25 do anchois au sel,
25 do do à l'huile,
25 do olives farcies,
25 do cornichons au vinaigre,
25 do eau de fleur d'oranger,
25 do vin Muscat de Lunel,
30 do do de Frontignan
25 paniers de 100 bouteilles vides cachetées.

NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

DAMEJEANNES—50 damejeannes de 3 gallons, 300 damejeannes de 5 gallons, 300 damejeannes de 1 gallon, en débarquement du navire Astracan, du Havre, à vendre par

NUMA LACOSTE,

12 jan 147, rue Royale.

VIN BLANC—150 barils vin blanc Haut-Sauterne, en magasin et à vendre par

NUMA LACOSTE,

12 jan 147, rue Royale.

SARDINES A L'HUILE—1,500 boîtes sardines à l'huile de la marque Duffez & Co.

2000 demi [illegible] sardines à l'huile de la marque Duffez & Co.

1200 quarts de boîtes sardines à l'huile de la marque Duffez & Co., à vendre par NUMA LACOSTE,

12 jan 147, rue Royale.

AMANDES—250 frails amandes douces en coques, en magasin et à vendre par

LABORDE & XIQUES,

12 jan 37, rue Commune.

CIGARES—Un grand assortiment de choix des marques de la Havane, cigares Principe et Plantation, continuellement en main.

Aussi—Cigarettes, en main, à vendre par

LABORDE & XIQUES,

12 jan 37, rue Commune.

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune et brun, vendre par LABORDE & XIQUES,

12 jan 37, rue Commune.

CAFÉ de la Havane—Quelques sacs, à vendre par

LABORDE & XIQUES,

12 jan 37, rue Commune.

EN débarquement des navires Diogène et Cumberland de Marseille:

160 barriques vin rouge Bergasse;
250 caisses olives 100 do capres; 50 do cerises;
80 do cornichons, 40 do anchois à l'huile
200 paniers bouteilles vides 22 onces;
100 caisses vermouth L. Noilly;
50 do absinthe Sauvajeol & Bruneton,
200 do eau de fleurs d'oranger;
300 do vin Muscat, à vendre par B. TALAMON,

12jv 182 et 186 rue Royale.

INCESSAMMENT attendu par les navires suivants, venant du Havre:

Par E. Hamilton—2 ton. fromages de Gruyère;
Par Harvest—25 paniers Champagne, marq. Étoile;
Par Statesman—50 caisses sardines à l'huile en quarts, demi et grandes boîtes, à vendre par

B. TALAMON,

12jv 182 à 186, rue Royale.

EN débarquement du navire Diogène, venant de Marseille:

40 barriques vin rouge.
17 caisses absinthe.
10 do verrouth.
25 ballots amandes douces de Languedoc, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO.

12jv 27, rue St-Louis.

VIN ROUGE—300 barriques vin rouge, St-Julien Médoc, 150 do do St-Estèphe; 10 barriques St-Émilion; 500 caisses vin St-Julien Médoc, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,

12jv 27, rue St-Louis.

CHAUX DE THOMASTON—2,000 barils chaux de pierre de Thomaston, en débarquement et à vendre par THS. BLOIS & Ce.,

30déc 91, rue des Magasins.

CIMENT—400 barils ciment hydraulique de Rosendale, en débarquement et en magasin, à vendre par THS. BLOIS & Ce.

30déc 91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU—40,000 anglaises; 35,000 Pittsburg; 20,000 Pensacola, à vendre par THS. BLOIS & Ce.

30déc 91, rue des Magasins.

MIEL—25 barils de Cuba, qualité supérieure, en débarquement du brick Adams Gray, et à vendre par S. DE VISSER & Ce.

30déc 26, Vieille Levée.

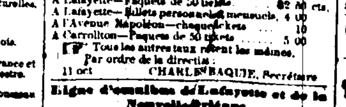

Railroad de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Réduction de prix.

Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1851.

AVIS—A dater du 1er novembre prochain, les réductions suivantes auront lieu dans les prix de transport sur ce chemin:

A Lafayette—Paquets de 50 tickets ..... $2 50 cts.
A Lafayette—Billets personnels et mensuels, 4 00
A l'Avenue Napoléon—chaque tickets 10
A Carrollton—Paquets de 50 tickets 5 00

Tous les autres taux restent les mêmes.

Par ordre de la direction:

11 oct CHARLES BAQUIÉ, Secrétaire.

Ligne d'omnibus de Lafayette et de la Nouvelle-Orléans.

HART, THOMAS & Ce. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:

Première voiture, à ..... 6 heures A. M.
Dernière voiture, à ..... 7 heures P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à ..... 6 1/2 heures A. M.
Dernière voiture, à ..... 8 1/2 heures P. M.

De la Prairie à la ville, Trémé:

Première voiture, à ..... 6 heures A. M.
Dernière voiture, à ..... 7 1/2 h. P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à ..... 6 1/2 heures A. M.
Dernière voiture, à ..... 8 1/2 heures P. M.

[illegible]

Anglaise [illegible] ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

[Second column of the left middle: miscellaneous ads]

A. BARRAUD,

43, RUE DE CHARTRES, ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

ARRIVANT de France offre en vente à sa nombreuse clientèle [illegible]

Articles pour Dames.

[illegible]

Articles pour hommes.

Habits de peau et soie, un très riche assortiment de cravates et cols fantaisie, bretelles, soie, [illegible]

A. Barraud continue à donner des leçons de coiffure [illegible]

Faux cheveux en tous genres, en gros et en détail.

L'attention des amateurs est appelée à venir voir un magnifique service en porcelaine de Sèvres qui a appartenu à Louis Philippe, 1er, roi des Français. Il y a une coiffeuse attachée à l'établissement.

B. TATOUT & CO.,

161, Rue de Chartres, encoignure Toulouse.

ONT reçu par tous les derniers arrivages d'Europe, un assortiment complet de leurs articles, savoir:

d'Angleterre.

[illegible]

De France et d'Allemagne.

Bonneterie anglaise, quincaillerie fine, mercerie, faïencerie, brosserie, bimbeloterie, poupées allemandes et [illegible] de Paris.

[illegible]

En Magasin:

[illegible] No 1.

B. TATOUT & Ce.

MARCHANDISES ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

UN bel assortiment d'indiennes, cotons, flanelles, cassinets, cotonnades, percales, couvertures, [illegible] satinets, mouchoirs, [illegible] et une grande variété d'autres articles, à vendre par

THÉOD. FROIS,

14, rue du Canal.

CHARBON DE PITTSBURG.

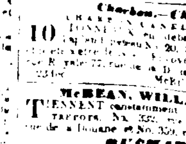

Un grand assortiment en main et délivré promptement au prix courant du marché. Notre assortiment vient des meilleures mines de la rivière Monongahela et est égal en qualité au charbon [illegible] économique. Les ordres peuvent être laissés à nos dépôts Promenade Triton, No [illegible] rue [illegible] et Levée à notre bureau, 99, [illegible]

MILTENBERGER & QUINN.

Charbon.—Charbon.

10 [illegible] CANEL ANGLAIS [illegible] en débarquement du navire [illegible] 20, Seconde Municipalité [illegible]

McBEAN, WILLARD & Co.

McBEAN, WILLARD & Co.,

TIENNENT constamment en main, à leurs entrepôts, No. 335, rue Tchoupitoulas, No. [illegible] et à [illegible] et No. 359, rue [illegible]

DU CHARBON,

DE PITTSBURGH ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL.

A vendre aux prix les plus bas du marché. 22déc

Charbon.—Charbon.

CHARBON de Pittsburgh de 1re qualité, en gros et en détail, sans mélange, à vendre en quantité qui conviendront aux acquéreurs, rendus sans frais aux plus bas prix du marché par

CLARKE & GREENE,

22, Bank Place et 294, Magasins.

N. B. Charbon anglais et anthracite en cargaison et barils. 22 nov—1f

EN déchargement du navire Helen, de Londres:

56 quarts Madère qualité supérieure,

16 quarts Porto do

A vendre par V. & E. MAIGNAN,

23 nov 85 et 87, rue St-Louis.

CIDRE Bière et Porter—100 caisses Philadelphie en magasin et à vendre par

CONVERSE & Co.,

20 déc 97, rue Tchoupitoulas.

GRAINES—1500 grosses assorties de prix et de grandeurs, à vendre à des prix réduits. Les commandes en chargement aussi de les faire passer partout où l'on pourrait le désirer.

S MASPEREAU & CO,

20nov 25, rue Condé.

Bureau de Placement et Agence Générale.

M. G. POTTER a ouvert un Bureau de Placement et d'Agence Générale [illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

4938—Alexandre Lesseps vs ses créanciers pour un [illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du demandeur aura lieu [illegible] Théodore Guyol, Esq., notaire public de cette ville, mardi, le 27 janvier 1852, à 10 heures A. M., à l'effet de délibérer et prendre en considération les [illegible]

En même temps, toutes procédures judiciaires [illegible]

Par ordre de la Cour le 12 janvier 1852.

14—3en10 K. LOEW, Député Greffier.

Succession de Edward [illegible] Bonal.

L'ÉTAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Henry R. W. Hill a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la dite succession—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans dix jours, les raisons pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour,

5jan—3en10 ALF ROUSSEAU, Greffier.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Louis Placide Canonge a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Mme Victoria Beaulieu, veuve Halphen, décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

5 janv—3en10 A. J. VILLERE, Dép. Greffier.

Charles Galvain vs ses créanciers—No 4916.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu par devant J. M. Kennedy Esq., notaire public de cette ville, samedi le 17 janvier 1852, à 10 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de l'insolvable et nommer un syndic. En même temps toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Par ordre de la Cour, le 3 janvier 1852.

(L. S.) K. LOEW,

5janv—3en10 Dép. Greffier.

Succession de Chandos Hoskyns.

L'ÉTAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le tableau présenté par l'administrateur de ladite succession serait pas approuvé et homologué et les fonds répartis conformément.

Par ordre de la Cour. ALF ROUSSEAU, Greffier.

5janv—3en10.

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 69, rue Gravier,

A REÇU une commission pour prendre des actes, et représenter des absens, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des États suivants, savoir: MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, MISSISSIPI, FLORIDE & TEXAS. 29 avril—1an

RICHARD ALDIGE & Cie.,

35, *Rue de Chartres, au premier,*

VIENNENT de recevoir 136 caisses marchandises sèches, se composant de:

1 caisse indienne rouge pour enfans;
2 do do Dolphus Mieg & Ce.
4 do do rouen nouveauté;
1 do do meuble imprimé;
1 do do bleue pour rideaux,
1 do do satinée bleue et chamois;
1 do do rouge unie, Suisse;
1 do damas laine et soie pour rideau;
1 do satin de laine; 1 do tarlatane;
1 do draps superfins assortis de couleurs;
1 do tarlatane laine à carreaux;
1 do organdis et mousseline suisse unie;
1 do mousselines damassées pour rideaux;
1 do rubans satin unis assortis;
1 do soie à coudre noire et couleur;
1 do serge et serge satiné pour doublure;
2 do mousseline de laine chaîne coton;
1 do do toute laine, grande nouveauté,
1 do mouchoirs foulards; 1 do barpour;
1 do foulards, corah, jaspés, rayés, cadrillés;
3 do soieries pour robes, unies, damassées, brochées et imprimées;
1 do draps de billards 6/4,
1 do challes de soie;
1 do do crêpes, écossais, noirs et couleurs;
1 do gants Jouvin pour hommes;
3 do casquettes, chapeaux pour enfants, drap et velours soie;
2 do chapeaux feutre noirs et gris;
2 do chapeaux feutre noirs et gris;
1 do do soie
1 do barège imprimé;

15 balles cotonnade bleue unie extra forte.

1 caisse gilets flanelle à plastron;
1 do paletots laine, bas et chaussettes laine pour enfans;
1 do chemises indienne; 1 do devant mécanique;
1 do devant toile;
1 do corsets coutils assortis;
3 do ombrelles assorties; 2 do cretés laine et coton à carreaux; 3 do de bretelles;
1 do sparterie; 1 do jaconat couvert papier;
1 do velours assorties; 1 do toile cirée imprimée; 4 do de fusils de canne doubles;
1 do amorces cannelées fendues, Ede boutons agathe; 1 do anneaux pour rideaux;
1 do papier coquille, grand format;
1 do do écoliers; 2 do mouchoirs batiste ourlés, 4 do cols, chemisettes et manches brodées, mousseline et batiste; épingles doubles, veraises; do chaussettes et bas françaises assorties; 1 do mouchoirs mandras français; 2 do fleurs; 1 do savon; 1 do pommade; 24 douzaines de vaisselle.

3janv

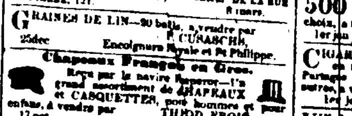

SANGSUES-SANGSUES,

L. PROVOST,

RUE ST-PIERRE, no 121,

SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

28000 SANGSUES hambourgeoises et Suédoises, gros et en détail au grand dépôt central de la rue St Pierre, 121.

8 mars.

GRAINES DE LIN—30 barils, à vendre par

P. CURASCHE,

25déc Encoignure Royale et St Philippe.

Chapeaux Français en Gros.

Reçu par le navire Emperor—Un grand assortiment de CHAPEAUX et CASQUETTES, pour hommes et pour enfans, à vendre par THÉOD. FROIS,

17 oct 14, rue du Canal.

Nouveautés de Saison.

REÇU par le navire Emperor, du Havre, un grand assortiment de marchandises françaises, à vendre par THÉOD. FROIS,

17 oct 14, rue du Canal.

Graine à vendre.

UNE petite [illegible] ... vente à l'[illegible]

30déc BERNARD TURPIN,

VIN rouge—1,000 caisses [illegible]

19 jan [illegible]

CHARBON—[illegible] chaland [illegible] Philadelphie [illegible]

19jan

Compagnie d'Assurance de Liverpool et Londres, sur la Vie et contre l'Incendie.

CAPITAL autorisé, Dix millions de Piastres. Surplus et fonds en réserve $5,000,000

Capital actif DEUX MILLIONS, TROIS CENT QUARANTE MILLE PIASTRES.

Cette Compagnie offrant par son grand capital et la responsabilité individuelle des actionnaires la plus parfaite sécurité au public, en maintenant parmi les assurés de la Nouvelle-Orléans contre les risques des incendies, aux conditions les plus avantageuses.

Le dit avantage [illegible] polices de cette compagnie [illegible] et tous les règlements de pertes seront promptement [illegible]

CHARLES BRIGGS, Agent, Bureau, 136, Commune.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans:

Samuel Nicholson, A. Ledoux, Wm. Freret — J. Heine, A. Hill, J. B. Byrne — Wm. Bullitt, Wm. Mure, C. Bullitt, E. Ogden.

Directeurs à New-York:

JAMES BROWN, Président.

FRANCIS COTTENET, Vice-Président.

George Barclay, Francis Griffin, Ed. E. Sanderson, Moses W. Grinnell, Mortimer Livingstone, W. S. Wetmore, C. W. Faber, [illegible]

ALFRED PELL, Secrétaire-résident.

Directeurs à Liverpool:

WM. NICOL, Président.

JOSEPH C. EWART—JOSEPH HORNBY.

The Brocklebank, Wm. Dixon, Wm. Earle, The Bre. Gladstone, George Grant, Fras Haywood — Robt Higgin, Geo. Holt, John Hore, Geo. Hall Lawrence, John Marriott, Swinton Boult — Vice-Présidents, Edw. Moss, Lewis Mosley, Jas. Ridpey, Harman Stolterfoht, John Swainson, Secrétaire.

Directeurs à Londres:

WM. EWART, M. P., Président.

GEO. FREDERICK YOUNG, Vice-Président.

Sir Wm. P. De Bathe Bart, Wm. Brown, M. P., Mathew Forster, M. P., Frederick Harrison, James Hartley, Ros. P. Pascombe — John Ranking, Jas. M. Rossetee, Seymour Teulon, Swinton Boult, Ross de Mangles.

16déc BENJAMIN HENDERSON, Secrétaire-résident.

ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT.

CONFORMÉMENT à la charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes sur les polices émises pendant l'année finissant le 12 juillet 1851.

Primes sur les incendies ..... $ 84,891 34
Primes sur les risques de mer 164,473 21
Primes sur les risques du fleuve ..... 118,637 79 — 368,002 34

Primes gagnées pendant l'année $250,722 36

Payé pendant la même période pour les pertes:
Sur les incendies $28,403 08
Sur les risques de mer 70,318 67
Sur les risques du fleuve 48,308 67

..... $147,086 42

Montant des contre-assurances et dépenses, moins les intérêts et escomptes, etc. ..... 9,982 32 — 157,019 14

Profits à partager $93,703 44

La compagnie rapporte en outre, qu'elle avait le 12 juillet, de l'année fiscale, l'actif suivant:

En bons et hypothèques sur des biens-fonds libres, dans les paroisses d'Orléans et Jefferson, valant le double des sommes prêtées dessus ..... $ 22,000 00
Billets à recevoir 208,139 21
Dû sur primes et en recouvrement 7,735 41
En caisse 57,250 41

Actif $295,082 99

Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de **trente-trois et un tiers** pour cent sur les primes nettes de l'année dernière, payable **en scrip** à dater du second lundi d'août prochain.

La Compagnie informe également qu'elle a commencé à prendre des **assurances sur la vie** et qu'elle continuera à assurer:

La vie, l'incendie et les risques de mer et des fleuves.

Elle offre à la communauté tous les avantages d'une institution appartenant à la Nouvelle-Orléans: les bénéfices sont investis dans son sein et les garanties sont représentées par un capital de

Trois cent soixante mille piastres.

THOMAS A. ADAMS, Président.

MOSES GREENWOOD, Vice-Président.

CHARLES J. MANSONY, Secrétaire.

Samuel Bell, Glendy Burke, Moses Greenwood, J. A. Borelli, Wm. P. Converse, David Hadden, John D. Bein, J. W. Stanton, Nathan Jarvis, George Jonas, P. Ronan, J. C. Vies, John M. Bell, E. F. Walsh, O. S. Hawkins, B. S. Bunnor — H. M. Wright, J. W. Zacharie, Cornelius Fellowes, C. T. Buddecke, W. B. McCutchon, Louis De Saulles, C. A. Barrère, O. L. Dubuisson, E. Puig y Puig, Z. Taylor, Wm. Burgess, D. C. Bandlett, J. Rifard, G. R. Wright, John O. Woodruff, F. Y. Carlisle.

28 déc

CHAMPAGNE, Cordon Rouge—Les soussignés, seuls agents aux États-Unis de cette marque connue avantageusement ici, offrent à vendre un lot de 50 paniers environ, sous les clés de la douane, et un lot semblable en magasin.

LORELHE & Ce,

30déc enc. Royale et Douane.

Articles pour Étrennes.

LIQUEURS en cruchons de porcelaine, en forme de livres;

Liqueurs en cruchons de porcelaine;

Prunes en boîtes transparentes;

Liqueurs, vins fins, fruits, &c., à vendre chez

LORELHE & Ce,

30déc enc. Royale et Douane.

EN débarquement de la barque Laurel, 10 1/2 Vinagre, qualité supérieure, à vendre par

WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,

30 1/2, rue Poydras.

EN débarquement de la barque Laurel—50 balles bouchons de coton, à vendre par

WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,

1 jan 30 1/2, rue Poydras.

500 quintaux bois de Campêche, à bord de la goëlette mexicaine Ysabelita, qualité de choix, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,

1er jan 28, rue Commune.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment en magasin, marques Cabanas, G. Carvajal, Partagas y Co., Ngues Cabargas, Figaro, Sevillana et autres, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,

1er jan 28, rue Commune.

VIN de Bordeaux—Importation directe, par barils et caisses de demi bouteilles.

CHAMPAGNE—Quelques paniers 1re et 2de qualité.

CIGARES—Un lot de choix, de la Havane.

A vendre par JOSEPH MITCHEL,

31 déc 26, Poydras.

TACAO [illegible] sacs cacao de Guayaquil, à vendre par B. VALLS,

15 déc 73, Magasins.

TABAC en feuille—véritable Vuelta de Abajo et autres qualités, pour tripes et pour capes, à vendre par Fco PUIG Y PUIG,

[illegible] 28, rue Commune.

W. D. KOONTZ, avocat, No 24, Exchange Place.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Jean Laurent Bioré, Veuve

Angelo & Barth vs. la Compagnie d'Assurance des Marchands et des Planteurs de la Nouvelle-Orléans.

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5180—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable cinquième cour de district de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi 23 janvier 1852 à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des billets ci-après décrits: savoir:

Souscrits par	Face du billet	Montant payé.	Balance due.
John Walker,	$ 5000 00	$ 902 75	$4147 25
Ig. Szimanski,	3000 00	551 50	2448 50
K. Dunbar	1000 00	565 53	434 47
Elliotte Robbins,	3000 00	961 74	2038 26
Wm. Laughlin & Ce,	3000 00	487 67	2512 33
A. W. Scate,	500 00	224 00	276 00
J. P. Kirwan,	500 00	50 00	450 00
Ed. G. Steel,	1000 00		1000 00
C. A. Buckley,	2000 00	1171 80	828 20
Lowe et Pattern,	2000 00	1214 17	785 83
Oswald Wickham,	1000 00	375 00	625 00
J. R. McMardo,	500 00		500 00
J. P. Philipe,	500 00		500 00
Geor. Clark,	500 00		500 00
Wm. Christy,	500 00		500 00
R. M. Harrison & Ce,	2000 00	1500 74	499 26
M. White & Ce,	500 00	113 00	387 00
A. Wendruff & Ce,	500 00	200 00	300 00
John Megget,	3000 00		3000 00
Joseph Andrews,	500 00		500 00
W. S. Brown,	1500 00		1500 00
Brown & Caughlin,	3000 00		3000 00
T. Megget,	3000 00		3000 00
Henry Burns,	250 00		250 00
Gordon Plummer,	500 00		500 00
S. M. Page,	250 00		250 00
P. B. Phelps,	500 00		500 00
Andrew Garr,	1000 00		1000 00
Wm Christy,	1000 00		1000 00
S. W. Cutter,	500 00		500 00
Jos. Nash,	300 00		300 00
O. N. Pitfield,	400 00		400 00
A. Vanbibber,	2000 00		2000 00

Aussi un billet de John Megget en date du 15 mars 1850 à l'ordre de Nash, agent (actuary) pour $165 50 dû du même, à 4 mois, pour $235 50.

Un billet du même, en date du 16 juin 1850, à 90 jours, à l'ordre du même, pour $761 36.

Un billet de Wm Laughlin & Ce, en date du 30 juillet 1850, à 90 jours, à l'ordre du même, pour $309 00.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET,

10 jan—10,14,19, 23 Shérif de la paroisse d'Orléans.

CINQUIÈME COUR DU DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 5203—Janet W. Page vs la Compagnie d'Assurance des Marchands et des Planteurs de la Nouvelle-Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi 23 janvier 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

1°—Un billet tiré par Charles Pride pour la somme de $1,000, dont $437 50 ont été payées, balance due $162 50.

2°—Un billet tiré par Ménard et Vignaud pour la somme de $1,000, dont $493 91 ont été payées; balance due $506 09.

3°—Un billet tiré par Denis Cronan pour la somme de $2,000 dont $400 ont été payées, balance due $1600.

4°—Un billet tiré par Wm. Mure pour la somme de $1,000, dont $450 36 ont été payées; balance due $549 64.

5°—Un billet tiré par Peter Marcy pour la somme de $2,000 dont $600 ont été payées, balance due $1,400.

6°—Un billet tiré par Bridge et Bro., pour la somme de $2,000, dont $617 78 ont été payées, balance due $1,382 22.

7°—Un billet tiré par Samuel Locke pour la somme de $500.

8°—Un billet tiré par John A. Dougherty pour la somme de $4000, dont $3,535 73 ont été payées; balance due $464 27.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET,

10janv—14,19,23 Shérif de la paroisse d'Orléans.

CINQUIÈME Cour du District de la Nouvelle-Orléans—No 5,202—Haskell & Cie vs la Compagnie d'Assurance des Marchands et des Planteurs de la Nouvelle-Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi 23 de janvier 1852 à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Le jugement rendu dans l'affaire de la Compagnie d'Assurance des Marchands et des Planteurs de la Nouvelle-Orléans, vs. Daniel O'Neal, en faveur du demandeur contre le dit Daniel O'Neal, pour la somme de $139, 50 portant intérêt au taux de 5 pour cent à partir du 26 avril 1850, et les frais, enregistré par le No 4,472 sur les dossiers de la 4me Cour du District de la Nouvelle-Orléans, lequel jugement a été rendu le 9 décembre 1851.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET,

10 janv—14,19,23. Shérif de la paroisse d'Orléans.

McManus, Pearsall & Co. vs le bateau à vapeur Mohawk et les propriétaires.

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5,111—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi 15 janvier 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Le bateau à vapeur MOHAWK, ensemble avec ses agrès, apparaux, machines, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

10 jan—10 JAS. P. FRERET, shérif de la paroisse d'Orléans.

Marie Rose Arsène vs Chs. [illegible]

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable A. Derbès 4me justice de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le vendredi 16 janvier 1852, à midi, en mon magasin de dépôt situé rue Royale, entre les rues Dumaine et St-Philippe, un lot de meubles, dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

5janv FRANCIS MOUNEY, constable.

PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI 16 janvier 1852, à 11 heures A. M. il sera vendu au No 93, rue Gravier, pour clore plusieurs consignations:

316 colis de tabac manufacturé en Virginie, consistant en différentes marques et qualités, 5 s. et 8 s. en 1/2 et 1/4 de caisse.

Conditions—Au-dessous de $500 soixante jours; au-dessus de $1000, 90 jours; au-dessus de $1000, 4 mois en billets à satisfaction. 12jv

Vente des Gardiens du port. Superintendent.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 15 janvier, sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, no 8 rue du Canal, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra:

Soieries impériales, endommagées à bord du navire Saxon, pendant son voyage de Liverpool à ce port.

Conditions: comptant. 12jan.

Succession de Jean Laurans et de madame Laurans, sa femme.

PAROISSE DE LA POINTE-COUPÉE.

IL sera vendu à l'encan, le jeudi 15 janvier 1852, une HABITATION ayant huit arpents de face à la Fausse-Rivière, dans cette paroisse de la Pointe-Coupée, et quarante arpents de profondeur; bornée d'un côté par la terre de Michel Olinde, et de l'autre côté par celle de Mlle Arthémise Chatu; sur laquelle habitation se trouve une sucrerie avec machine à vapeur, une maison de maître, des cabanes à nègres et autres bâtisses.

Quarante-six esclaves des deux sexes; deux chevaux américains, trois vaches, quatre charrettes, des ustensiles d'habitation et meubles meublants. Et une quantité de plants de cannes à sucre.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE:

Les meubles, payables en mars 1852; un tiers du prix en mars 1853, un tiers en mars 1854, et un tiers en mars 1855; et la terre ou habitation, un cinquième du prix en mars 1853, un cinquième en mars 1854, un cinquième en mars 1855, un cinquième en mars 1856, et un cinquième en mars 1857. Les acheteurs devront fournir sécurité solidaire et hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à paiement; les billets, en outre, porteront intérêt à huit pour cent, depuis échéance jusqu'à parfait paiement. Et les frais des actes de vente devront être supportés par les acheteurs.

A. PROVOSTY, administrateur,

Pointe-Coupée, 6 décembre 1851. 12 déc

Vente par catalogue d'Eaux de Vie, Vins, Médoc, &c.

PAR BERNARD TURPIN.

MARDI 20 janvier 1852, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin de M. A. Carrière, importeur, rue Vieille Levée, No. 25, pour clore des consignations:

500 futailles eau-de-vie française, des marques suivantes: Otard, Dupuy, Castillon jeune, Jas. Hennessy, Célèbre Brandy Wine, Bisquet Trécorbe & Ce., Alex. Seignette, Nortigue et Bigourdan, Gotard, Wm Raymond, Union Brand, Adrian, Dubouché, &c. &c. Toutes les eaux de vie et genièvre annoncés, sont en douane.

12 pipes genièvre de Hollande, marque de la Boule clé;

10 pipes do do Weesp, article de choix;

6000 caisses vin St-Julien, St-Estèphe, St-Laurent, Canteuse, Léoville, Margaux, Médoc, Pape Clément, Château Latour, Château Beaune, &c., &c.

150 caisses vin en demi-bouteilles;

350 do de blanc, marques diverses,

200 paniers guignolet supérieur,

350 do bouteilles vides de Bordeaux;

10 balles bouchons, 15 mi. chaque;

35 barils vinaigre blanc,

200 paniers huile Plagniol, véritable;

90 caisses fruits à l'eau de vie assortis.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente. 3v

Meubles, Meubles, [illegible]

Succession de William Duvaux.

PAR J. L. CARMAN & Co.

VENDREDI, 16 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, rue Gravier, (côté Nord), entre St-Paul et Gironde, en vertu d'un ordre rendu par l'hon. A. Buchanan, juge de la 5me Cour du District de la Nlle Orléans, daté du 5 janvier 1852, Une quantité de meubles, batterie de cuisine, &c.

Aussi—Des réclamations de James Walsh.

Conditions, comptant. 8janv

AVIS D'ENCAN.

BERNARD TURPIN, ENCANTEUR,

N° 90, Vieille-Levée.

Jours réguliers pour la vente:

Lundis et Mercredis.

Vente par catalogue—Tous les Samedis.

Avances d'argent sur dépôt de marchandises.

6oct—6m Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1851.

AVIS—Les soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont ouvert un magasin d'encan, rue de Chartres, No 99, près la rue Conti, où ils recevront toutes espèces de marchandises, particulièrement les marchandises sèches pour être vendues à l'encan. Les ventes auront lieu tous les jours (samedi excepté) étant le jour de règlement des acheteurs. Ils comptent sur la patronage du public, et leurs amis qu'ils espèrent mériter par leur activité et leur exactitude.

19déc—1m CASSOU & Co.

Propriétés à vendre à l'amiable.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs,

No 8, Arcade Banks,

DEUX beaux magasins situés rue du Camp, une belle maison en brique à deux étages, rue Lafayette.

Une maison commode, rue Dauphine.

Une maison à deux étages, bien située rue St Philippe, à Lafayette.

Une jolie résidence à l'encoignure Camp et Robin. Un magasin, rue de Chartres, entre Conti et St Louis;

Une maison en bois à deux étages, rue Races, près Magazine.

Une maison en bois à deux étages, rue Basin près Annonciation.

Une belle maison avec de belles améliorations et jardin, dans la partie haute de Lafayette près du chemin de fer.

Un beau carré de terre entouré, rue Nayades, à Lafayette.

Deux carrés de terre, près de la chaussée, à Lafayette.

Quatre terrains de choix, encoignure Jackson et Prytanée, à Lafayette.

Une maison commode, avec beau jardin, rue Louisiana, à Lafayette.

Plusieurs carrés de terre de choix (quelques-uns améliorés), situés à Jefferson City, Rickerville, Hurtsville, Greenville et Carrollton.

Trente carrés de terre, dans la Seconde Municipalité, bornés d'une part par les rues de la Commune et Poydras, et de l'autre par les rues Galvez et Broad.

Tous ces carrés sont libres de toute hypothèque [illegible]

Une belle habitation et les nègres à St Bernard.

Une [illegible] à Jefferson.

Une [illegible] à Bâton Rouge

Une [illegible] à Iberville

Conventions pour une sucrerie ou pour vendre du bois.

17 nov

Home Mutual Insurance Company of New-Orléans.

AYANT un capital de $273,500 est prête à assurer sur **le Feu, les risques de Rivière et de Mer**, au bureau de la Compagnie, 90, rue Gravier.

Toute personne s'assurant à cette institution deviendra intéressée à son succès, et les profits sont divisés parmi les assurés à ladite Compagnie. Ses bénéfices doivent être investis ici sous le contrôle des directeurs.

Cette Compagnie est établie sous le principe d'assurance mutuelle, et les directeurs pensent que le fond capital ($273,500), offre une ample sécurité aux porteurs de polices.

Les livres de la Compagnie seront toujours ouverts et prêts à être inspectés par ceux qui voudront s'assurer.

ALEXANDER BROTHER, Président.

JOHN H. OWEN, Vice-Président.

M. WHEELER, Secrétaire.

Directeurs:

John C Goodrich, John Rodenburg, W H Letchford, Maunsel White, R W Milbank, John O Woodruff, William Knox, Rufus McIlhenny, J A Dougherty, J F Caldwell, John H Owen — John R Shaw, John Thomas, J J Green, Saml. Stewart, S O Nelson, F Shaw, E G Rodgers, S L Levy, A H May, J P Harrison, John Hall — J G Cocks, M V Baxter, T B Taylor, W J Lanier, Wm Tufts, S de Visser, Robb Dyas, W Bogart, J W Gayle, J J Robeson.

3janv

En gros et en détail, aux prix de Paris, PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No 192, entre Conti et St-Louis. 25 déc

Dr. J. STRAUSS,

CHIRURGIEN DENTISTE,

Se présente devant les citoyens de la Nouvelle Orléans et du voisinage comme chirurgien dentiste. Ayant complété ses études dans un collège médical et ayant en sa possession des témoignages authentiques très flatteurs pour son habileté et le succès qu'il a obtenu dans les différentes branches de son art, et qu'il est prêt à exhiber ici aussi bien que dans les autres États. Il appelle particulièrement l'attention à sa manière dont il exécute les dents artificielles, qui ne peuvent être distinguées des naturelles, ainsi que l'effectuation des dents. Il peut donner des preuves satisfaisantes de son habileté à ceux qui voudront bien s'adresser à lui, rue du Canal, No 20, entre Dauphine et Canal.

Il portera une attention toute particulière à la denture des enfants.

On trouvera aussi une excellente poudre dentifrice. 28 oct—1an

Dr. P. BLANCHARD,

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, rue **Royale, No 104,** au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'État de la Louisiane. 30 juin

P. T. SOURNOS

ET

C. C. LYON,

Chirurgiens-dentistes, **No 186,** rue **Bienville**, entre Remparts et Bourgogne.

18 m—

CIGARES de la Havane—$30,000 cigares marques de choix, en débarquement de la barque Milan-don, de la Havane, à vendre par

J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

25 déc

AMANDES DOUCES—50 balles amandes douces de Languedoc; 4 caisses amandes sans coques; à vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,

13jv 27, rue St-Louis.

TABAC en feuille—de Cuba et Havane, pour Capes et tripes, excellente qualité, en magasin, à vendre par DELVAILLE & MORENO,

19jan 34, Vieille Levée.

CONFITURES et conserves—Des manufactures Diana et Dominica, à vendre par

DELVAILLE & MORENO,

19 jan 34, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Un choix des marques les plus renommées, de toutes qualités, toujours en main, à vendre par

DELVAILLE & MORENO,

19jan 34, Vieille Levée.

PICADURA & CIGARETTES—Continuellement en magasin, à vendre par

DELVAILLE & MORENO,

19jan 34, Vieille Levée.

[illegible]

GRANDE VENTE SANS RÉSERVE.

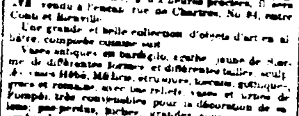

Magnifique collection d'objets d'art en marbre et en albâtre, ainsi qu'une grande variété d'articles de fantaisie,

Importés par signor Gorganon.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI 20 janvier, à six heures précises, il sera vendu à l'encan, rue de Chartres, No 84, entre Conti et Bienville.

Une grande et belle collection d'objets d'art en albâtre, composée comme suit:

Vases antiques en bardiglio, agathe, jaune de Sienne, de différentes formes et différentes tailles, sculptés, éliés, Médicis, étrusques, lacrés, gothiques, grecs et romains, avec les reliefs vases et urnes de Pompéi, très convenables pour la décoration de salons; pur perdus, picher, urnes ... coupes romaines, ... coupes napolitaines, ... tables ... avec les vases ... pour mettre la glace.

Un assortiment de magnifiques mosaïques, tables rondes, pour salons et bibliothèques, ... encadrements ... Grand lion sur piédestal, groupes de divers animaux, dauphins, marbre et de Corne-Copes, grande paniers à ouvrage à jour.

Tour de Pise penchée, paniers florentins, encriers et une grande variété d'articles utiles et d'ornement.

Ces ouvrages sont des copies fidèles des sculptures antiques et modernes. Il y a également une grande variété d'ouvrages originaux.

Le magasin sera ouvert au public lundi prochain et demain pendant la vente. Le public est invité à venir les voir, ainsi que les marchandises objets d'art. 12jan

A ceux qui tiennent des cafés, Grande vente sans réserve et à crédit.

PAR N. VIGNIE, ENCANTEUR.

A CAUSE de la mauvaise santé de la propriétaire du Franklin Exchange, situé rue des Champs Élysées, entre les rues Victoire et Moreau, troisième municipalité, il sera vendu en vente publique sur les lieux, lundi 19 janvier 1852, à 10 heures du matin,

Quatre billards avec boules et queues, le tout en très bon ordre, pour être vendu séparément.

Table de poule et de carambolage, avec tous les accessoires.

Un lot de peintures et de gravures.

Les bouteilles, les glasses et planches à marquer &c. de ces billard.

Un lot de bois de lit, matelas, chaises, table, armoires, glaces, ustensiles de cuisine &c. &c. et autres effets trop longs à détailler.

Conditions, pour toute somme au-dessous de $100, comptant, et au-dessus, à un crédit de 60 jours, en un billet endossé à satisfaction.

Au même lieu et à la même heure, il sera aussi vendu:

L'esclave Cloé, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, &c., ensemble ses deux enfants Mary âgée de 4 ans, ... Francis, âgé de 4 ans.

Conditions—comptant.

Les effets et esclaves ... 12jan

LIBRAIRIE PIERRE ET CLASSIQUE, 210, rue ROYALE.

L. ELIEVRE, en vue de sa liquidation ne s'est pas [illegible] cette année aux hautes nouveautés, ni ... au public, et ... aux prix ... de ...

Prenant pour base la moyenne des prix qu'ils ont obtenu à l'encan, il expose devant son magasin des livres **médicaux, philosophiques, scientifiques, ainsi que** des livres de lectures pour les enfans.—livres prix d'ouvrages de 25, 38, 40 et 50 pour cent au-dessous de leur valeur réelle. Ces livres étant exposés pouvent être examinés à loisir, ce qui donne à ... ce mode de vente un grand avantage pour les acheteurs sur les ventes à l'encan dont la rapidité ne permet pas d'examiner ce qu'on achète.

Les personnes pieuses trouveront à son magasin des **chapelets** en coco, corail, ambre, cornaline, grenat montés en argent et vermeil—enfin en or et en argent; une remise sera également faite sur ces articles.

Les personnes ayant des cadeaux à faire sont assurées de trouver au magasin de Lelièvre, meilleur marché que partout ailleurs. Également, celles qui voudraient former une bibliothèque pour leurs enfants choisir dans les livres exposés, ils y trouveront outre le bon marché, amusement, morale et instruction pour leur jeune famille. 27déc

[Ventes de ce jour]

VENTES DE CE JOUR.

Eaux-de-vie, Vins, Genièvres, Huile &c.

Par BERNARD TURPIN.

AUJOURD'HUI mercredi 14 janvier 1852, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan au magasin no 90, rue Vieille Levée:

20 quarts cognac français de premier.

41 [illegible] cognac 1re date;

20 barils rum de Barbade;

27 boucaults Malleros;

2 boucauts Scotia française;

Huile Plagniol, de Pomeil, amer, thé, genièvre, liqueurs, bouchons, porter, dindy, papier, vin en caisses, amandes, raisins, vin de Barriques etc. etc.

14janv.—1t.

Charbon. Charbon.

PAR J. B. BLACHE & Co.

AUJOURD'HUI 14 courant, à 4 heures et demie de l'après-midi, il sera vendu sur la Levée, entre les rues Louisa et Piété, troisième municipalité

1,216 barils charbon de Pittsburg.

Conditions: comptant. 14 jan

PAR M. BARNETT

IL sera vendu aujourd'hui, à 4 heures P. M., sur la Levée, entre les rues d'Espagne et Mandeville

Un salon d'huîtres avec ses installations, ustensiles de cuisine, etc., etc., etc.

Conditions: comptant. 14 jan

PAR R. B. SYKES

Amandes et Noix.

AUJOURD'HUI 14 courant, à 4 1/2 heures P. M. il sera vendu sur la Levée, en face de la Monnaie,

20 balles d'amandes de Languedoc.

100 sacs de noix de Grenoble, en débarquement du navire Diogène, de Marseille. 14jv

VENTES A L'ENCAN.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

Articles divers pour le compte de ceux que cela concerne.

JEUDI 15 du courant, à midi, il sera vendu à son magasin d'encan, No 53, rue des Magasins, les marchandises suivantes, sauvées de l'incendie de la rue du Canal, le 2 de ce mois:

Ornements en cristaux, franges en soie, mousseline rouge de Turquie, niches pour lampes solaires et à gaz, boîtes de dépôt, cafetières en ferblanc et autres, chandeliers, couteaux, vases à fleurs en porcelaine, le tout légèrement endommagé par l'eau à l'incendie de la rue du Canal

Conditions: comptant. 14 jan

Vente par catalogue de Marchandises sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 15 janvier, il sera vendu, à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

125 lots de marchandises de fantaisie, consistant en mousselines claires et foncées, nouveaux dessins, indiennes fantaisies, bruns et clairs, alpacas noirs, taffetas, mérinos couleurs, soieries noires et couleurs, mousselines suisses et organdis, mousselines à rayures et carreaux, mousselines imprimées, coutils fantaisie à pantalons, cotonnades bleues, toile d'Irlande, mouchoirs coton, couvertures, batiste, dentelles, bas, mouchoirs, foulards, toile de Russie, serviettes, fil, services de table, indienne damassée à rideaux, rouge, bleu et jaune, fil, drap d'été noir, coton blanc et écru, coutils, denims, etc.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts, et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 14 janv

Succession de Jean Estéban.

Vente pour compte du premier acheteur.

PAR BONNEVAL & BENIT, Encanteurs, No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 13 novembre 1851, il sera vendu à l'encan, le mardi, 27 janvier 1852, à midi, à la Bourse St-Louis, pour compte de M. Jean Menot, qui a refusé de se conformer aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 16 décembre 1851, de la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre situé au faubourg Guénon, désigné par le No 2, d'après un plan fait par Charles A de Armas, architecte, lequel plan sera exposé à la Bourse St-Louis le jour de la vente.

Le dit lot mesure 33 pieds de face au chemin de Gentilly, 79 pieds 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 1, et 92 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne opposée, et 26 pieds 10 pouces de face à la rue White, Ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—comptant.

L'acte de vente chez A. Durant, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 jan—14 17 20 27

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET établissement fondé par le Dr C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison bien aérée, spacieuse et parfaitement arrosée, d'établir et de santé est établie sur une vaste étendue. Les salles sont grandes, peu encombrées de lits et les ordinaires sont établies; par-dessus chaque ... fort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Établissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

PRIX DE LA PENSION

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" 2e classe, $2 "
" 3e classe, $1 "

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste établissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr J. RHODES,

15 sept—1an 182, rue Canal.

B. ANTOGNINI,

N° 10, rue Conti, entre Chartres et Levée.

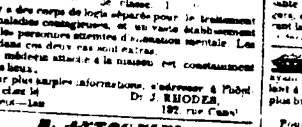

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour cinq années et plus pour la durée et la justesse de la bille, très supérieures au caoutchouc employé jusqu'à ce jour.

Dans le même établissement on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion fournaux portatifs pour ou aine, jeux de loto complets. Le tout aux plus justes prix.

NOUVELLE INVENTION.

Billards ronds et ovales, à bandes élastiques et sans blouses.

CES billards ont été proclamés par les amateurs de billards exclusivement supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Le carambolage est y est jouer et les effets les plus surprenants sont produits par la circonférence des bandes.

SIROP VERMIFUGE

Du Dr. EDOUARD MARTIN,

Sans odeur ni saveur désagréables.

LE MELIA AZEDARACH, (Follis Bipinnatis, Linné, Classe X, Decandrie Monogynie, Jussieu, Classe XIII, ordre 11, Méliacées, Tournefort, Classe XXI, Arbres Rosacés), est des plantes connues du pays les plus célèbres de la Louisiane, dont la racine avait depuis quelque temps, dans un très petit nombre de personnes ... haute réputation ... de vermifuge ... compresseur de la vermifuge ... Ayant recherché avec le plus grand soin, dans le but de ... connaître et de ... arriver composé un sirop **Vermifuge**, dont l'efficacité est aujourd'hui bien établie.

Ce Sirop, d'une saveur presque agréable ...

[illegible]

Vermifuge ...

12 jan J. MOUGIN, Pharmacien, Encoignure des rues Dauphine et Douane.

L'ENCANTEUR ... [illegible]

Savoir:

50 fromages de Gloster [illegible]
30 do de Stilton [illegible]
[illegible]
44 douzaines saumons [illegible]
[illegible]

1 futaille contenant des pâtes d'anchois, Bloater, poudre de Currie, Indian soy marmelade et gelée assorties.

100 boîtes de fer blanc de biscuits anglais

12 do do do mixes,
12 do do do à l'arrowrot,
12 do do do au café,
12 do do do du prince Albert,
12 do do do de gingembre
3 do do do Pic Nic;
3 do do do Lemon,

gros par O. VALETON & Co.

Un assortiment de ces derniers articles seront vendus en détail à leur succursale à l'encoignure des rues Royale et Quartier.

CHARLES BUSY,

MANUFACTURIER D'OBJETS **en cuivre, tôle et ferblanc,**

ET MARCHAND DE

POÊLES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.

46, rue Tchoupitoulas, 46.

A constamment en main un assortiment complet de **Ferblanterie et d'articles en cuivre, poêles, tuyaux de poêles, &c.**

Et en exécute sous le plus bref délai ...

Le plus grand soin ...

Dépôt de drap de Billard des premières fabriques françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, No. 16, entre Bienville et Conti ... [illegible]

Parasonnerre de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit ... l'énorme avantage de ne coûter que le QUART de tout autre genre à vendre par

S. MASPEREAU & CO.

19nov 25, rue Condé ...

SEINES et EPERVIERS,

P. LEVERRIER,

Rue de Chartres, encoignure Bienville et Conti.

CROIT devoir informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir ... ayant le plus complet ... en magasin, ... de très petits ... de même en soie ... Il se charge aussi de faire confectionner toutes sortes de filets, à la convenance des acheteurs, et sur la demande. 16déc

HUILE D'OLIVES—En débarquement du navire Cumberland, de Marseille:

700 paniers de 12 bouteilles, marque Plagniol,

200 do de 24/2 bouteilles Plagniol,

150 do de 12 bouteilles, Deposeul ... ,

150 do de 12 bouteilles, Decugis,

600 caisses de 12 bouteilles, Plagniol.

300 caisses de 24/2 bouteilles Plagniol.

A vendre par LOISON & SILVESTRE,

30 déc 24, rue de la Douane.

EN MAGASIN—Vin rouge vieux et ordinaire, en barriques, barils et caisses, différents crus; vin blanc en barils et en caisses de 12 et 24 demi-bouteilles; les prunes sèches en pots et en boîtes de fantaisie; vermouth de Noilly et de Gautier, des 1/2 bouteilles vides; cornichons, prunes et abricots à l'eau de vie, sardines à l'huile; truffes du Périgord, eau de fleurs d'oranger; absinthe de A. Jean Renaud de L. Richardet et de Sauvajol, et Bruneton; vin rouge de Cortaillod, vinaigre de Meunier Frère; bouchons, etc. etc., à vendre par B. TALAMON,

12jv 182, & 186, rue Royale.

SAVON DE MARSEILLE—100 caisses de 1re qualité, en magasin et à vendre par B. TALAMON,

12jv 182 et 186, rue Royale.

VIN DE CHAMPAGNE des marques Al mousseux, Cardinal de Richelieu, Star Brand, en grandes et demi bouteilles, à vendre par B. TALAMON,

12jv 182 & 186, rue Royale.

EN magasin et à vendre par le soussigné—300 barriques vin rouge bon ordinaire; 30 demi-barriques vieux pour famille; 10 barriques vinaigre rouge ordinaire; 300 caisses St-Julien très vieux, 300 caisses fruits à l'eau de vie, ... 50 caisses sardines à l'huile, Canaux, 40 paniers de 24 demi bouteilles Plagniol; 200 dame-jeannes vides, 100 paniers bouteilles vides; 50 caisses de fleurs d'oranger triple; 30 caisses champagne; 30,000 bouchons superfins et tous les articles nécessaires aux fournitures des cafés.

12 jan PAUL LACROIX, No 13, rue Toulouse.

ATTENDU par le navire Ocean Star, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:

14 balles bouchons pointus

Et 6 balles diverses qualités.

12 jan PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse.

ATTENDU par le navire Ocean Star, et à vendre par le soussigné:

24 barriques vin rouge bon ordinaire

PAUL LACROIX,

12 jan 13, rue Toulouse.

EN débarquement du navire Andover de Bordeaux;

20 caisses prunes d'Ente, en pots,

36 do do en boîtes fantaisie.

A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,

25 déc 13 et 15, St-Louis.

EN débarquement du navire Andover de Bordeaux:

25 paniers de bouteilles vides, à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

5déc 13 et 15, St-Louis.

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux, 50 demi barriques vinaigre, à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

25déc 13 et 15, St-Louis.

VIN BLANC—40 caisses en débarquement du navire Andover, de Bordeaux, à vendre par

R. CAMUZAC, 30, Vieille Levée.

FRUITS à l'eau-de-vie—30 caisses en débarquement du navire Andover, de Bordeaux, à vendre par R. CAMUZAC,

25déc 30, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux—

40 barriques vin rouge Ch. Rosette,

3 do do Ch. La Cardoue.

25 do vin blanc Haut Sauterne.

16 demi barriques do do

A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,

25déc 13 et 15, St-Louis.

EN débarquement du navire Andover de Bordeaux,

35 caisses fruits à l'eau de vie;

25 caisses conserves,

10 do truffes; à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

26 déc 13 et 15, St-Louis.

JALAP—24 balles, à vendre par

DELVAILLE & MORENO,

19jan 34, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,

19jan 34, Vieille Levée.

AMIDON de la Havane—en magasin à vendre par DELVAILLE & MORENO,

19jan 34, Vieille Levée.

TRUFFES—PETITS POIS—1,000 [illegible] truffes; 3000 1/2 boîtes petits pois de Nantes, à vendre par

THOMAS PINET & Ce,

[illegible] 22, rue Canal

VIN ROUGE—50 barriques vin rouge [illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Vente à crédit de Marchandises sèches.

PAR J. B. BLACHE & Co.

MERCREDI, 14 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

190 colis de marchandises sèches comme suit: Indiennes fantaisie, mouchoirs soie et batiste, fins, mouchoirs coton imprimé, mousselines de laine, mérinos en couleur, chaussons de laine, châles, mousselines blanches, soieries, soie à coudre, lisons en couleur, toiles grises, chaussettes en couleur, cravates en soie, cotons blancs et écrus, rubans, toiles, serviettes, fil, et services de table, &c. &c.

Conditions libérales à la vente. 13 jan

Café à l'encan sur la rue Crossman.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MERCREDI 14 janvier 1852, à 4 1/2 heures de l'après-midi, il sera vendu au No 20, rue Crossman: Le contenu d'un café contenant un lot de bouteilles, carafons, verres, liqueurs, chaises, pendules, tables, lampes, têtes, pompes, cigares, paravents, plateaux, vaisselle, &c.

Conditions: comptant. 13 jan

Bottes, Brodequins, Souliers, Chapeaux et Parapluies,

PAR R. B. SYKES.

MERCREDI, 14 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à son magasin d'encan, 51, rue des Magasins,

143 caisses de bottes, brodequins et [illegible] pour femmes et d'enfants;

46 caisses de chapeaux de [illegible]

13 caisses parapluie. 13 janv

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Café et Billard à l'encan.

JEUDI prochain, 15 du courant, [illegible] après-midi, à l'encoignure [illegible] et Orléans, il sera vendu [illegible] ment, consistant en un Billard [illegible] vendu en bloc [illegible] mai 1853, à raison de $60 par mois [illegible] location.

Conditions—comptant.

Vente par Catalogue de 1,248,000 cigares de la Havane.

PAR BERNARD TURPIN.

JEUDI, 15 janvier 1852, [illegible] sera vendu à l'encan, [illegible] Vieille et Moreau, importeurs [illegible] vée, 1re municipalité.

1,248,000 cigares de la Havane, comportant général de marques [illegible] garanties et d'importation directe [illegible] Regalia, media Regalia, Cilindros [illegible] dres, Bayonnettes, Galanes, Damas [illegible]

Les catalogues seront prêts [illegible] vente.

Conditions libérales.

Steamers du Pacifique—Partant la Havane.

La seule ligne directe.

POUR LA CALIFORNIE [illegible] (Par la voie de la Havane)

Le beau steamer EMPIRE CITY [illegible] dement du capitaine Leeds [illegible] de machine, et parties dimanches [illegible] du matin. Il se rendra directement à Panama [illegible] passagers.

Prix du passage

Nouvelle-Orléans à Chagres [illegible]

Panama à San-Francisco—[illegible]

Chambre, $225—Entrepont $125.

Pour passage, s'adresser à

ARMSTRONG, HARRIS & Co.

14janv

Pour Port Jackson

La [illegible] intermédiaire [illegible] J. T. DOSWELL [illegible] capitaine, ayant la cargaison engagée [illegible] ses voyages réguliers [illegible] MERCREDI [illegible] CHES [illegible] et à Port Jackson [illegible] sable pour les planteurs [illegible]

Pour Liverpool

[illegible] WINCHESTER [illegible]

Pour passage ayant de grandes [illegible] s'adresser au capitaine à bord [illegible]

Pour le Havre

Le navire GEORGE HURLBUT, capitaine [illegible] West, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira dans le plus bref délai.

Pour fret de 500 balles de coton et de marchandises [illegible] prem ère et seconde chambre [illegible] ser au capitaine à bord en face de la Troisième Municipalité [illegible]

[illegible] H. V. PAXTER

A vendre—Le navire [illegible] bile, et chevilles en cuivre, [illegible] de 255 tonneaux, [illegible] entreprendre n'importe quel voyage [illegible] tement en face de la Monnaie [illegible]

9 an—1t A. F. & W. H. [illegible]

A Vendre

La goëlette PELICAN, de [illegible] tonneaux, doublée et chevillée [illegible] ses agrès et apparaux. S'adresser à

RICHARD ALDIGE & [illegible]

35 rue de Chartres.

POUR LA HAVANE.

Le brick paquebot ADAMS GRAY [illegible] partira sous peu. Pour fret [illegible] dresser au capitaine à bord ou à

JOSEPH M. [illegible]

31 déc

Pour Bordeaux

Le [illegible] BALTIMORE, capitaine [illegible] dans le plus bref délai. Pour fret [illegible] coton ou passage ayant de beaux [illegible] s'adresser à

B. V. TAX [illegible]

30déc

POUR LA HAVANE.

Le brick en voilier, doublé [illegible] MOUNT VERNON, cap. Henry [illegible] partira sous peu, son chargement engagé [illegible] dans le plus bref délai. Pour passage ayant de bonnes [illegible]

DELVAILLE & [illegible]

27 déc

Pour le Havre

Le beau navire GLOBE, capitaine [illegible] la plus grande partie de sa cargaison [illegible]

Pour Liverpool

Le navire [illegible]

Pour fret, s'adresser à B. [illegible]

CUISINE EN FER DE MORE

Américaine et anglaise

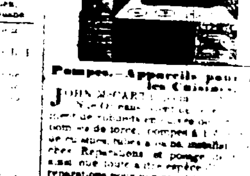

Pompes.—Appareils pour les Cuisines.

JOHN McCARTY [illegible] No 6, rue [illegible]

[illegible]

Zinc, Cuivre, Ferblanterie, L. F. DELAMARE,

Rue de la Douane, entre Royale et Bourbon,

ENTREPREND [illegible] toits, [illegible] formes, [illegible] et citernes, [illegible] de bains, lavabos, &c.

[illegible]

Graines de saison.

MACHELIER,

Marchand grainier, horticulteur,

Rue des Ursulines, entre Levée et Chartres,

VIENT de recevoir [illegible] grand assortiment de graines comme:

Chou d'York, [illegible]

[illegible]

Graines potagères et Graines de Fleurs, Plants et Arbustes.

J. MENARD,

181, *Vieille Levée*, entre [illegible]

VIENT de recevoir [illegible] nouvel assortiment de graines toutes sortes, une variété de choux [illegible] sort de 70 espèces, oignons, [illegible] narcisses, jonquilles, lis royal, [illegible] pivoines, renoncules et renonculoïdes [illegible] roses. L'on trouvera également [illegible] de plantes de serre et arbustes [illegible] 100 variétés de rosiers en arbres [illegible] fleurs du Japon de Semur, de 4 à [illegible] Le tout de premier choix, à vendre [illegible] des arbustes, à des prix très modérés.

Graines garanties de Maupas. RÉCOLTE DE 1851

Le soussigné a reçu par le steamer Cherokee, un nouvel envoi de graines de la récolte de cette année qui se compose comme suit:

Choux grosse tête, Navet [illegible]
do d'York, do [illegible]
do hâtif, do [illegible]
do plat Hollandais, do [illegible]
do St-Denis, do [illegible]
Oignon rouge, Carotte [illegible]
do blanc, do [illegible]
do jaune, do [illegible]
Grande betterave, Céleri [illegible]
Navet hâtif, do [illegible]
Navet-radis rouge, Panais [illegible]
do demi long, Épinard do,
do écarlate long, Pois, do,
do espagnol noir, Salsifi do,

Les habitants, jardiniers, détaillants, [illegible] et de la campagne, &c., pourront se [illegible] graines de toutes qualités à des prix [illegible]

[illegible] D. MAUPAS [illegible]

Nouveaux Magasins [illegible]

39, rue du Canal, nouvel [illegible]

[illegible]

Charrues, Charronnage Quincaillerie

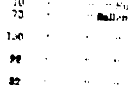

[illegible] Les soussignés [illegible] des Charrues [illegible] Kentucky [illegible] manufactures de Hall et de Baller [illegible] grand assortiment en fonte et en fer [illegible] frent aux prix des meilleurs [illegible]

125 charrues de Hall [illegible]

[illegible]

Avec un assortiment de Quincaillerie, [illegible] tableaux, [illegible] chaînes, [illegible] harbes de Russie, [illegible] tures à plancher et à gonds, meules pour [illegible] cuillers ordinaires en cuir et en caoutchouc, [illegible] nille et gourdonnières, scies de long pour [illegible] avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de crics anglais et américains, essieux en fer avec [illegible] baile à bombes et un chantier [illegible] mastic, vitres et peintures de toutes [illegible]

HOGAN & TURBAUD,

[illegible] Levée.